



Janvier 2016 - n°24

[www.saintsimon15.fr](http://www.saintsimon15.fr)  
Boussac



L'église et son clocher à peigne

Vers le plateau du Cogan



## Sommaire

Edito .....	p. 3	La vie scolaire .....	p. 15/16
Compte rendu des conseils municipaux .....	p. 4/5	SIVU .....	p. 16/17
Les finances .....	p. 6/9	CABA .....	p. 18/19
Réalisations .....	p. 10/12	CCAS .....	p. 20/21
Réalisations en cours .....	p. 12	Associations et clubs .....	p. 22/28
Quelques précisions .....	p. 13	Etat civil .....	p. 29
Les projets .....	p. 14	Permanences .....	p. 30
Le personnel communal .....	p. 14		

## MENUISERIES

Aluminium - PVC - BOIS

Fabrication et Pose

Volets roulants - Cloisons sèches



138, Avenue de Conthe  
15000 AURILLAC

Tél. 04 71 63 48 47

Fax 04 71 63 50 48

E-mail : mazet-menuiserie@orange.fr

## Trans'cab

### Ligne G St-Simon

(périodes scolaires)

Ligne régulière qui fonctionne  
du lundi au vendredi scolaire

### Ligne G St-Simon

(samedi et périodes vacances)

**Plus pratique  
et mieux adaptée**

Pour faciliter tous vos déplacements,  
cette ligne fonctionne en service régulier  
avec des horaires mieux adaptés  
(Plus besoin de réserver votre transport).

Renseignements : **04 71 48 53 00**



**Rhône-Alpes**

**Auvergne**

*La route avance*

Centre d'Aurillac

11, avenue du Garric

ZAC de Baradel - BP 237

**15002 AURILLAC Cedex**

Tél. **04 71 45 63 80**



## Multiservices

Tous travaux du bâtiment  
Petits bricolages  
Espaces verts  
Etc...

### Jean-Luc LAVERGNE

55, rue Pierre Moussarie  
15130 SAINT-SIMON  
Port. 06 61 01 90 95  
Tél. H.R. 04 71 47 10 60

Peinture...

Papier peint...



Décoration...

4, impasse Pierre Louvegnéz  
15000 AURILLAC  
**04 71 48 61 67**  
**06 86 13 00 99**  
ludovic.hjano@free.fr

Le Crédit Agricole Centre France

*Partenaire*

de la vie locale



CENTRE FRANCE

Banque Assurance Immobilier



N°Vert **0 800 400 000**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



[www.ca-centrefrance](http://www.ca-centrefrance)



## HENRI TRAVAUX MAÇONNERIE 15

**06 85 15 00 53**

10 Promenade de la Commanderie  
St Jean de Dône - 15130 Saint-Simon

## Sarl. PROP'NET

Entreprise de nettoyage

### Le Noan Bertrand

Pour professionnels  
et particuliers

27, rue Pierre Moussarie  
15130 St-Simon  
**04 71 47 11 19**  
**06 47 90 58 84**

[propnet@outlook.fr](mailto:propnet@outlook.fr)



1, rue de Lalue  
Av. du Général Leclerc  
15000 AURILLAC  
Tél. 04 71 48 09 81  
Fax 04 71 64 69 16



## Le mot du Maire

L'année 2015 aura été marquée par les attentats perpétrés en plein cœur de Paris en janvier et novembre 2015.

Même si Saint-Simon nous semble bien loin de Paris, notre tranquillité a été bouleversée. Nous avons tous des amis, de la famille, des relations qui ont été de près ou de loin concernés par ces dramatiques évènements.

Les retransmissions télévisuelles suivent les évènements en permanence, nous faisant comprendre que c'est notre pays qui a été agressé, notre patrie menacée.

De tels malheurs n'arrivent pas qu'aux autres, sachons apprécier notre liberté de penser et de vivre en démocratie.

Le 11 décembre 2015 nous avons planté l'arbre de la laïcité dans la cour de l'école. Ce moment passé avec les enfants et leurs enseignants nous a fait prendre conscience de la qualité de vie dans notre village.

La plantation de cet arbre prouve que la belle vie que nous avons doit continuer. Ce ne sont pas quelques idées prônant la haine et l'intolérance qui devraient empêcher nos chers enfants de vivre libres et ensemble dans notre pays.

En 2016, avec le conseil municipal, nous continuerons à travailler quotidiennement afin d'améliorer le cadre de vie de nos concitoyens.

Des projets sont en cours de réalisation : l'opération cœur de village à Saint-Jean-de-Dône vient de débiter, la réhabilitation de l'école maternelle se fera en 2016 et d'autres projets vont bientôt émerger.

Dans les pages de ce saint-simonien, vous allez découvrir les réalisations 2015, les projets à venir, la vie de nos associations, tout ce qui fait de notre commune un endroit si agréable à vivre.

A toutes et à tous je vous souhaite une bonne et heureuse année 2016 et beaucoup de bonheur avec vos proches.

*Le Maire  
Daniel FABRE*



*Plantation de l'arbre de la laïcité le 11 décembre 2015.*

## **Séance du 12 février 2015**

---

- 1 - Fonds de concours travaux d'éclairage public Route Puy Mary.
- 2 - Travaux connexes à l'enfouissement Route du Puy Mary.
- 3 - Adhésion au service commun d'Autorisations du Droit des Sols de la CABA.
- 4 - Approbation du compte de gestion du budget communal.
- 5 - Approbation du compte administratif du budget communal.
- 6 - Affectation du résultat de fonctionnement du budget communal.
- 7 - Approbation des compte gestion, compte administratif et affectation du résultat du budget lotissement.

## **Séance du 27 mars 2015**

---

- 1 - Taux des taxes directes locales.
- 2 - Budget primitif 2015 - Commune.
- 3 - Budget primitif 2015 - Lotissement.
- 4 - Demande de subvention FEC 2015 Aménagement Saint-Jean-De-Dône.
- 5 - Avenant au marché de maîtrise d'œuvre opération cœur de village Saint-Jean-De-Dône.
- 6 - Emprunt Crédit Agricole pour les travaux à Saint-Jean-De-Dône.
- 4 7 - Réaménagement de l'emprunt 93790 Crédit Agricole.
- 8 - Réaménagement de l'emprunt 176484 Crédit Agricole.

- 9 - Fonds de concours éclairage public pour l'enfouissement du réseau à Saint-Jean-de-Dône.
- 10 - Travaux connexes enfouissement réseau télécom à Saint-Jean-de-Dône.
- 11 - Fonds de concours éclairage public aménagement basse tension Labro.
- 12 - Demande de subvention au Crédit Agricole pour l'achat de tableaux numériques à l'école primaire.
- 13 - Vente de terrain à la CF SCI pour la construction d'une maison paramédicale.
- 14 - Modalités de réalisation des heures supplémentaires et complémentaires.

## **Séance du 6 mai 2015**

---

- 1 - Désaffectation et déclassement de la parcelle AV 274.
- 2 - Transfert de domanialité d'un délaissé d'une route départementale.
- 3 - Avis sur le nouveau périmètre Natura 2000 Rivière à loutres.
- 4 - Ratios promus/promouvables pour les avancements de grade.
- 5 - Création d'emploi d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe.
- 6 - Location de l'appartement F2 à La Pradelle.
- 7 - Modification des Commissions communales.
- 8 - Remplacement d'un membre du Conseil d'administration du CCAS.

# Compte rendu des Conseils Municipaux (suite)

## **Séance du 25 juin 2015**

---

- 1 - Désignation des délégués et suppléants aux élections sénatoriales.
- 2 - Désignation de maîtrise d'ouvrage unique entre la Commune et la CABA travaux Saint-Jean-De-Dône.
- 3 - Adoption des rapports de la CLECT.
- 4 - Révision de loyer Maison Laffite.
- 5 - Révision de loyer de l'appartement 1<sup>er</sup> étage mairie.
- 6 - Fixation des tarifs de l'aire d'accueil du Pontail 2015.
- 7 - Mise en place du temps partiel.
- 8 - Echange entre Commune et M. Momboisse - Convention desserte de Nozeroles.
- 9 - Ajustement de crédits.
- 10 - Groupement de commandes pour la signature du marché d'électricité.
- 11 - Création d'une régie de recettes aire d'accueil du Pontail.

## **Séance du 10 septembre 2015**

---

- 1 - Création d'emploi.
- 2 - Maîtrise d'ouvrage à titre gratuit travaux de l'entrée du bourg sur la RD 17.
- 3 - Calendrier Ad'AP.
- 4 - Approbation du changement des statuts de la CABA.
- 5 - Fonds de concours remplacement lampes à vapeur de mercure tranche 1.

- 6 - Transfert de domanialité et échange entre la commune et la SEAC sur la RD 17.
- 7 - Fonds de concours suite éclairage public enfouissement des réseaux à Saint-Jean-De-Dône.
- 8 - Fonds de concours suite éclairage public aménagement basse tension sur poste Labro.
- 9 - Approbation de la démarche de la CABA pour la dénomination de Commune touristique.

## **Séance du 17 décembre 2015**

---

- 1 - Demande de subvention DETR 2016 - Travaux groupe scolaire.
- 2 - Demande de subvention Fonds de Solidarité aux Communes 2016 - Travaux groupe scolaire.
- 3 - Transfert de domanialité anciennes portions route départementale 17.
- 4 - Proposition de vente du Département - Renonciation à acquérir.
- 5 - Vente d'une parcelle à M. Stéphane GAILLARD.
- 6 - Acquisition, vente et déclassement d'un délaissé de route départementale.
- 7 - Vente et acquisition de parcelles suite - détermination du prix - M. MONBOISSE à Nozeroles
- 8 - Tarif des concessions au columbarium municipal.
- 9 - Salle pour funérailles civiles.
- 10 - Régime indemnitaire.

## Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
<b>CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL</b>	<b>213 236</b>	<b>Atténuation de charges</b>	<b>3 590</b>
Eau - Assainissement	4 500	Rem. sur rémunération personnel assurance	3 590
Gaz - Electricité	60 000		
Carburants véhicules techniques	6 400	<b>Produits services, domaine</b>	<b>43 697</b>
Alimentation cantine	22 000	Concessions cimetières	500
Produits entretien	3 000	Redevances occupation du domaine public	197
Fournitures petit équipement	1 500	Autres redevances	7 000
Vêtements de travail	600	Redevances caractère social	9 000
Fournitures administratives	1 500	Redevances caractère périscolaire	25 000
Fournitures scolaires	6 000	Autres produits	2 000
Autres fournitures (dont TAP)	2 700		
Prestations de services TAP	6 700		
Entretien des terrains (esp. verts)	4 000		
Entretien de bâtiments	16 000		
Entretien voies et réseaux	15 000		
Entretien matériel roulant	5 000	<b>Impôts et taxes</b>	<b>494 291</b>
Entretien biens mobiliers	5 000	Taxes foncières et habitation	382 755
Maintenance photocopieur, chaudières	2 000	Attribution de compensation	32 720
Assurances véhicules bât. RC	9 806	Péréquation intercomm. FPIC	13 014
Analyses cuisine	1 100	Taxe sur les pylônes	61 502
Documentation juridique	550	Taxe de séjour (gîtes et aire d'acc.)	300
Indemnités trésorier	500	Taxe additionnelle Droits de mutation	4 000
Honoraires notaires	1 500		
Divers dont hébergement site internet	1 500		
Insertions catalogue office de tourisme	500		
Fêtes et cérémonies	3 000		
Imprimés cartes vœux, tickets garderie	1 000		
Publications bulletin municipal	2 200	<b>Dotations et participations Etat</b>	<b>269 102</b>
Transports collectifs navette aire	10 000	Dotation Globale de Fonctionnement	175 803
Missions rbt déplacement formation	500	Dotation solidarité	33 065
Frais d'affranchissement	1 000	Dotation nationale de péréquation	11 322
Frais télécommunications	4 800	Remb. Emplois avenir	13 117
Cotisations AMF, transhumance, Agedi	2 100	Aide Etat CAE + amorç rythm scol.	12 600
Gardiennage églises	630	Subventions cantonales repas des aînés	400
Autres services extérieurs	2 000	Subvention CAF (ALAE)	1 800
Taxes foncières bâtiments communaux	7 550	Compensation Taxe Pro	630
Autres impôts reversement taxe séjour	1 100	Compensation exonération taxes foncières	7 554
		Compensation exonération taxes habitation	12 811
<b>CHARGES DU PERSONNEL</b>	<b>282 440</b>		
Cotisations CNFPT	3 200		
Personnel titulaire	131 000		
Personnel non titulaire	30 140		
Emploi d'avenir	17 500		
Emploi CAE CUI	15 000	<b>Autres produits gestion courante</b>	<b>73 300</b>
Cotisations URSSAF	38 000	Revenus des immeubles	70 000
Cotisations Caisses Retraite	33 000	Produits divers (charges locatives)	3 300
Cotisations ASSEDIC	4 000		
Cotisations assurance personnel	8 000		
Cotisation autres org. Sociaux	2 000		
Médecine du Travail	600		
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION</b>	<b>89 054</b>		
Indemnité Maire et adjoints	39 500	<b>Produits financiers</b>	<b>30</b>
Cotisations retraites élus	1 600	Intérêts placements	30
Cotisation Sécurité sociale p. patron.	280		
Formations	3 000		
Contribution SIVU + SDEC	24 000		
Subvention CCAS	5 400		
Versement au budget lotissement	3 694		
Subvention aux associations	11 580	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>759</b>
		Remboursement sinistre	759
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>14 055</b>		
Intérêt des emprunts	13 805		
Frais de dossier	250		
<b>REPRISE SUR AMORTISSEMENT</b>	<b>11 449</b>		
<b>DÉPENSES IMPRÉVUES</b>	<b>20 000</b>	<b>Excédent reporté</b>	
<b>VIREMENT À LA SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>254 535</b>		
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>884 769</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>884 769</b>

## Section investissement

INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Solde d'exécution 2014	<b>205 162</b>	Recettes notifiées (reste à réaliser)	<b>215 067</b>
Dépenses engagées (reste à réaliser)	<b>547 689</b>	Excédent de fonctionnement 2014	<b>369 647</b>
Remboursement capital emprunts	<b>39 129</b>	Virement Section Fonctionnement	<b>254 535</b>
Caution	<b>687</b>	Caution	<b>687</b>
<b>DÉPENSES NOUVELLES</b>	<b>720 319</b>	<b>RECETTES NOUVELLES</b>	<b>233 630</b>
<b>Voirie</b>	<b>100 000</b>		
<b>Logiciel cimetière</b>	<b>1 200</b>	Taxe d'aménagement	2 978
<b>Matériel divers</b>	<b>18 600</b>		
Tracteur tondeuse	2 500		
Tableaux numériques école	15 000	Fond compensatoire de la TVA	34 677
Sièges et matériel mairie	800		
Projecteur diapo école	300		
<b>Eclairage public</b>	<b>4 743</b>		
Aménagement BT Labro	1 094	Amortissements	11 449
Suite aménagement BT			
rte Puy Mary	1 719		
Remplacement projecteur église	1 105		
Remplacement chemin de Vergnes	825	Subventions DETR 2015	
<b>Travaux cœur de village</b>	<b>542 260</b>	St-Jean de Dône	144 526
Travaux St-Jean de Dône	433 600		
Eclairage public St-Jean de Dône	30 670		
Travaux connexes enfouissement			
télécom St-Jean de Dône	30 401		
Maîtrise d'œuvre St-Jean de Dône	32 175	Subventions fond d'équipement	
Mur chemin de Vergnes	15 414	des communes 2015	
<b>Travaux école</b>	<b>35 646</b>	St-Jean de Dône	25 000
Peintures	7 012		
Menuiserie	7 440		
Sols	5 421		
Electricité	4 413		
Rampe d'accès et porte d'entrée	11 360	Produit des cessions immobilières	15 000
<b>Autres travaux</b>	<b>17 870</b>		
Bâtiment rugby	3 500	Emprunt	<b>439 420</b>
Presbytère salle de bain	4 000		
Préau mairie couronnement	4 000		
Cloches église St-Simon	2 500		
Travaux enfouissement			
rte Puy Mary	3 870		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 512 986</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 512 986</b>

# Les finances (suite)

## Analyse du budget de fonctionnement

---

A l'analyse du budget de fonctionnement, on peut constater certaines évolutions positives ou négatives par rapport au budget 2014.

### 1) Au niveau des dépenses

- Les dépenses de gaz et d'électricité ont baissé de 10 000 € grâce à la vigilance et à la sensibilisation de tous, élus, personnel et responsables d'associations.
- Les dépenses de personnel ont augmenté de 29 000 € car un agent en contrat aidé a été remplacé par un agent totalement rémunéré par la commune.
- Les dépenses de fonctionnement sont restées stables sur les 2 derniers exercices : 629 000 € en 2014 et 630 000 € en 2015.

### 2) Les recettes

Les recettes sont elles aussi, restées stables :

878 000 € en 2014 pour 884 000 € prévus en 2015. La baisse de 20 000 € de la DGF a été compensée par une péréquation intercommunale de 13 000 € et 6 000 € de recettes supplémentaires de taxes foncières et d'habitation grâce à l'augmentation de la population et également 12 600 € de l'Etat pour les TAP et le fonds d'amorçage des rythmes scolaires qui couvrent les frais occasionnés pour assurer le fonctionnement de ces derniers

- 3) L'excédent de fonctionnement s'élève donc à 254 000 € ce qui nous permet d'envisager l'évolution des investissements de la commune avec sérénité.
- 4) Les pistes d'amélioration pour 2016. Bien qu'ayant baissé significativement la facture de gaz et d'électricité, nous savons qu'il y a encore des pistes d'amélioration nous avons déjà décidé de changer au cours des 3 prochaines années toutes les lampes à vapeur de mercure, très énergivores par des lampes LED qui vont nous aider à baisser significativement notre consommation électrique. Nous pensons également que nous pouvons réduire notre facture en programmant l'extinction des lampes une partie de la nuit partout où nos installations le permettent. Nous pourrions ainsi accomplir un geste économique mais aussi écologique.

## Synthèse de l'analyse financière

Présentée par M. Bernard BESSON, Trésorier, au Conseil municipal le jeudi 25 juin.

---

La lecture et l'exploitation brute des bilans de la commune font ressortir une situation financière qui demeure équilibrée sur l'ensemble de la période examinée.

L'épargne brute autorise toujours très largement le remboursement du capital des emprunts, avec des charges de fonctionnement bien maîtrisées.

La pression fiscale se situe dans la "moyenne basse" des communes de la CABA.

L'endettement est nettement inférieur à la moyenne des communes de la même strate démographique.

### 1) Avec 885 445 € en 2014, les produits de fonctionnement augmentent de 5 % par rapport à 2012 et de près de 2 % par rapport à 2013.

- Les ressources fiscales composées des impôts locaux, de la fiscalité reversée et des autres impôts et taxes, représentent 54 % du total des produits de fonctionnement, contre 47 % pour la moyenne départementale. C'est un indicateur plutôt favorable pour la commune.
- La dotation globale de fonctionnement (DGF) et les autres dotations : cette catégorie de ressources s'élève en 2014 à 279 151 €. À titre de comparaison, les dotations représentaient 285 952 € en 2013, ce qui constitue une variation négative de 2 % entre 2014 et 2013. Elles représentent une part importante des produits de fonctionnement (32 %). Pour autant, ce ratio diminue sur l'ensemble de la période étudiée ; il était de 33 % en 2012 et 2013.
- Les autres produits sont notamment constitués de produits communaux, de loyers, cantine, garderie... En 2014, le montant de ces produits s'élève à 123 014 €, en progression de 3 % par rapport à 2013 et de près de 10 % par rapport à 2012.

### 2) Avec 568 442 € en 2014 contre 588 540 € en 2013, les charges réelles de fonctionnement ont diminué de 3,42 % (- 20 000 €), mais augmenté de 3,35 % par rapport à 2012 (+ 18 600 €).

- Les charges de personnel s'élèvent à 247 052 € en 2014. Elles étaient de 267 294 € en 2013, soit une baisse de 7,57 % après une hausse de 3,90 % en 2013 par rapport à 2012. Les charges de personnel représentent 43,43 % du total des charges de fonctionnement. Ce ratio place la commune sur l'ensemble de la période en dessous du seuil d'alerte situé à 55 %



## Les finances (suite)

- Les charges financières s'élèvent à 16 520 € en 2014 contre près de 20 000 € en 2012 et 2013, soit une baisse de 13 %. Elles représentent près de 3 % du total des charges réelles de fonctionnement contre près de 4 % en début de période examinée (moyenne départementale = 6 %). Ces charges financières pèsent sur l'habitant à concurrence de 15 € alors que la moyenne départementale s'établit à 38 € par habitant.
- Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 249 885 € en 2014 pour 260 585 € en 2013 (- 4 %) et 236 017 € en 2012 (+ 5,73 %).

Ces dépenses représentent 44 % du total des charges de fonctionnement pour 43 % en début de période examinée. Elles constituent un ratio de 220 € par habitant, soit un niveau inférieur à la moyenne départementale qui se situe à 268 €.

**Conclusion : les charges de fonctionnement sont globalement bien maîtrisées avec notamment une amélioration sensible du ratio "charges de personnel".**

3) **La Capacité d'autofinancement (CAF) brute** est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement et les charges réelles de fonctionnement. Elle représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour assurer le remboursement des dettes et le reliquat éventuel, dénommé "CAF nette", sert à la commune pour financer de nouvelles dépenses d'équipement.

La CAF brute de la commune s'élève à 317 003 € en 2014 pour 278 958 € en 2013, soit une progression de près de 14 % par rapport à 2013. Elle représente 280 €/hab., pour une moyenne départementale de 216 €.

La **CAF nette** de ces remboursements est de ce fait traditionnellement positive. Avec 274 730 € en 2014, elle représente 242 € par habitant à rapprocher de la moyenne de la strate qui est de 98 € par habitant.

4) **Le fonds de roulement** permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses. Le fonds de roulement constitue également une réserve dans laquelle la collectivité pourra être amenée à puiser pour financer ses dépenses d'équipement.

Ce fonds de roulement a augmenté en 2014 passant de 58 905 € au 31 décembre 2013 à 164 485 € au 31 décembre 2014.

Il représente 145 € par habitant pour une moyenne dans la strate départementale de 138 €.

Il permet de financer 106 jours de charges réelles de fonctionnement, ce qui est une situation plutôt favorable.

La trésorerie de la collectivité est saine, le besoin de fonds de roulement étant assuré sans difficulté.

5) **Les marges de manœuvre :**

- **La fiscalité directe locale :** la commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition depuis 2009, alors qu'elle dispose d'une marge sur les deux taxes principales.

L'augmentation du produit de 2,68 % dans les prévisions 2015 provient exclusivement de l'évolution des bases, légales (+0,9 %) et physiques (+ 1,35 % sur la TH et + 2,47 % sur le FB).

Malgré la stabilité des taux d'imposition, l'évolution des produits de la FDL traduit un certain dynamisme des bases.

- **L'encours de la dette** passe de 411 858 € au 31/12/2012 à 315 168 € au 31/12/2014, soit une diminution de 23,50 %.

Sur l'ensemble de la période examinée, le désendettement est de près de 97 000 €.

Cet encours ne représente que 278 € par habitant pour une moyenne dans la strate départementale de 926 €.

**Le ratio d'endettement en années de CAF est de 1 année pour un seuil d'alerte de 8 années et une moyenne dans la strate de 4,3 années.**

### Conclusion :

Au vu des principaux éléments retracés dans les comptes de gestion des années 2012 à 2014, la situation financière de la commune apparaît comme saine et équilibrée.

- Les produits de fonctionnement évoluent de manière cohérente sur l'ensemble de la période examinée.
- Les charges de fonctionnement sont globalement maîtrisées.
- Le taux d'épargne brute est très satisfaisant.
- La capacité de désendettement (capital de la dette / épargne brute) est très éloignée du seuil d'alerte.

L'ensemble autorise des marges de manœuvre significatives malgré un environnement économique et social dégradé avec la réduction des concours financiers de l'Etat.

## Opération Cœur de Village tranche 3 Rue Pierre Moussarie, Chemin de Vergnes, Route du Puy Mary

Les travaux se sont achevés en juillet 2015. Une année a été nécessaire pour réaliser ces différents chantiers.

**Coût total des travaux 523 000 € TTC**

- Subvention DETR (Etat) 100 000 €
  - Département : FEC + Cœur de village 80 000 €
  - Réserve parlementaire du Député A. Calmette 15 000 €
- Total subventions : 195 000 €



1 et 2) Entrée sud de Saint-Simon, route départementale 17.  
Revêtement en enrobé (supplément 33 000 € aux frais de la Commune)



3) Espace de rencontres rue Pierre Moussarie.



4) Route du Puy Mary, fleurie, modernisée et sécurisée (dans le cadre du PAVEP : Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics).



5) Création de stationnements rue Pierre Moussarie.

## Les réalisations (suite)

### Opération Cœur de Village tranche 3 (suite)



6) Chemin de Vergnes : élargissement de la voie et reconstruction d'un mur à l'ancienne. Harmonie des matériaux, pierres, galets et métal vieilli.



## Travaux à l'école primaire

Dans les projets de 2015, nous avons prévu la rénovation et l'équipement informatique de trois salles de classes de l'école primaire pour un coût de 60 000 €. Les travaux concernent les peintures murales, les revêtements de sol, des placards de rangement ainsi que la mise à niveau des installations électriques.



Une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite et une porte neuve aux normes ont été installées.

Deux salles de classes ont été équipées avec des tableaux numériques interactifs et des ordinateurs individuels pour les enfants et les enseignants. Les deux autres classes étaient déjà équipées depuis quelques années. Tous ces investissements pour améliorer les infrastructures scolaires découlent de la volonté du conseil municipal de bien préparer les enfants à leur avenir, en mettant notre école à l'avant-garde de la technologie.

Nous estimons qu'il est primordial que nos enfants issus d'une commune rurale, bénéficient des mêmes outils d'enseignements que les élèves des grands centres urbains. Ces équipements permettent donc de maintenir la majorité des enfants habitants notre commune à l'école communale du village. C'est aussi pour les parents un gage de qualité de la préparation de l'entrée au collège et donc une chance supplémentaire de réussite future.

Cette réalisation résultant d'une étroite collaboration entre enseignants parents d'élèves et élus est financée par la commune. Nous avons pu bénéficier d'une aide de la fondation du Crédit Agricole d'un montant de 1 500 € dans le cadre du financement de projets novateurs école numérique rurale, qu'elle en soit remerciée.



## Les réalisations (suite)

### Terrain de pétanque

Le terrain de pétanque a été largement amélioré grâce à un agrandissement, qui porte la surface de jeu à 800 m<sup>2</sup>, et l'installation d'un nouvel éclairage. Une part importante des travaux a été réalisé par notre service technique.



Terrain de pétanque

### Travaux de voirie

• **Route pastorale** : réfection de la chaussée sur 1200 mètres.



Route pastorale

• **Boussac** : rénovation du Chemin du Ruisseau et de la zone de stationnement près du pont.  
Le montant global des dépenses de voirie en 2015 s'élève à 52 000 € TTC.

### Presbytère

Rénovation de la salle de bain avec pose d'une cabine de douche améliorant l'accessibilité aux quatre religieuses qui y logent : 3 166 € TTC.



Salle de bain du presbytère

### Bâtiment du rugby

Rénovation des vestiaires, changement des menuiseries et réfection du mobilier : 8 000 €.

## Les réalisations en cours

12

### St-Jean de Dône : 4<sup>e</sup> tranche de l'opération Cœur de Village

Les travaux ont débuté fin novembre 2015 et devraient prendre encore quelques mois. Ce sont 1 000 mètres de voirie qui vont être entièrement rénovés, les réseaux secs enfouis (téléphone et électricité), l'éclairage public refait. La ligne de 20 000 volts près de l'église va disparaître. La fin des travaux est prévue au printemps 2016.

# Quelques précisions

## Nouveaux arrivants

La Société d'HLM POLYGONE a investi 300 000 € pour la réalisation de deux logements Route du Puy Mary. Deux nouvelles familles s'y sont installées en octobre 2015.

Cette année nous avons accueilli 18 nouvelles familles sur la commune, ce qui constitue une augmentation sensible de la population (population DGF 2015 : 1237 habitants).



## Autorisation d'urbanisme

Pour l'année 2015, le secrétariat de mairie a réceptionné 84 dossiers de demande d'autorisations d'urbanisme (68 en 2014) :

### 9 permis de construire :

- 4 pour construction de maisons d'habitation
- 1 pour réhabilitation de maison d'habitation
- 1 pour la construction de la maison médicale
- 1 pour construction de garage
- 2 pour construction de bâtiments agricoles

### 27 déclarations préalables :

- 8 pour travaux sur toitures, façades, fenêtres
- 9 pour petites constructions annexes ou piscines
- 5 pour division de terrain
- 4 pour extension de maison d'habitation
- 1 pour changement de destination d'une construction

48 certificats d'urbanisme dont 13 pour projets de construction.

## Rocher Madeleine



Le 3 mai 2015, un rocher s'est détaché du talus situé près du rocher Madeleine sur la route départementale n°58 qui conduit à Saint-Jean-De-Dône, créant une forte inquiétude chez les saint-simoniens de la Montée du Cardi, habitant juste au-dessous. Ils ont été évacués sur décision du Maire et relogés jusqu'à ce que des experts annoncent que le danger était écarté. La route a été rendue à la circulation après intervention des services départementaux. Puis le rocher a été purgé au mois d'octobre.

Le 1<sup>er</sup> décembre, un autre bloc s'est détaché, ainsi que des matériaux divers à l'emplacement exact du glissement du 3 mai.

Il a été dégagé de la chaussée dans l'après-midi le même jour grâce à la diligence des agents du Département.

Comme convenu avec la direction des services du Département, devant l'impossibilité d'empêcher le glissement de matériaux sur le court terme, une protection a été mise en place le lundi 7 décembre, sur une longueur de 40 mètres.

La protection est composée de 11 blocs de béton de 3,70 m de long, 0,90 m de haut, et de 3 tonnes chacun. Les services du Département vont suivre l'évolution du talus dans les mois à venir.

Le 8 janvier 2016, un nouvel éboulement a eu lieu, dont la totalité des matériaux a été retenue par la protection de béton.



## Tour du Cantal Pédestre 2016

Le Tour du Cantal Pédestre fera étape à Saint-Simon le 9 août prochain.

Une journée de découverte des richesses et atouts de notre commune de son patrimoine et de ses paysages est proposée aux randonneurs d'ici ou d'ailleurs. C'est aussi l'occasion d'une rencontre avec les habitants. Deux circuits de 10 et 20 km, au départ du bourg, permettront de faire connaître les sites, sous-bois, chemins creux de notre vallée sans oublier les plateaux de Dône et de Boussac.

Au cours de cette journée de balade, une technicienne vidéo filmera les marcheurs et le plus grand nombre possible d'habitants de la Commune, chez eux ou dans leurs activités. Le film qui en résultera sera projeté au cours du repas du soir auquel sont invités les habitants de la commune et les randonneurs pour un moment de convivialité et de partage.

## Achats

Nouveau véhicule (Berlingo 4x4) et nouvelle débroussailleuse pour le service technique.

## Restructuration et extension du groupe scolaire

### Nous avons prévu :

- l'extension de l'école maternelle par :
  - l'agrandissement de la salle de repos,
  - l'aménagement d'un bureau,
- la restructuration des sanitaires,
- le renouvellement d'une partie des menuiseries extérieures,
- la pose de volets roulants,
- la réfection de la salle d'évolution.

Dans la partie école primaire nous avons prévu de refaire la cage d'escalier : les murs, les sols, l'électricité, sur les 3 niveaux.

Le montant estimatif des travaux est de 232 800 € TTC.

Un financement de 40 % a été demandé au titre de la DETR à la Préfecture et de 15 % au titre du FEC au Département.

Nous envisageons de réaliser ces travaux, si possible, entre avril et août 2016.



### Suivant nos moyens nous voudrions :

- achever les travaux de Beillac en rénovant et en aménageant le Chemin du Puy Gerbert.
- créer une rampe d'accès à la mairie sur l'arrière du bâtiment dans le cadre des travaux d'accessibilité des ERP (établissement recevant du public).

## Le personnel communal

### Personnel administratif

- FLORENCE PRAT
- ROMAIN SENEZERGUES

### Personnel technique

- RÉGIS BEZY
- LAURENT OUBATTI
- ANDRÉ SOLAQUES
- JEAN-LOUIS LAVEISSIERE
- DANIEL DEBLADIS a terminé fin septembre 2015 son contrat d'insertion durant lequel il a obtenu le permis poids-lourds.

### Personnel de l'école

- ELIANE BADUEL
- ANNIE BOUSQUET
- VERONIQUE BRUHAT
- JEANINE MOREAU
- ROMAIN SENEZERGUES
- YVETTE TOURLAN, après 18 mois de contrat, vient d'être titularisée sur son poste. Toutes nos félicitations.

# La vie scolaire

Pour cette année 2015-2016, 110 élèves fréquentent actuellement notre groupe scolaire et quatre enfants doivent rentrer après les vacances de février.

Les enfants sont en classe de 8 h 30 à 11 h 30 puis de 13 h 15 à 15 h 30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi, les mercredis matins de 8 h 30 à 11 h 30.

Cette année, une nouvelle enseignante Madame Julie FAUGERON a pris ses fonctions et exerce auprès des CE1 -CM1.

Deux enseignantes, Madame Delphine GARCIA et Madame Delphine PUECH, interviennent une journée sur le temps partiel de Madame FAURE pour les CP-CE1 et une journée sur la décharge de direction de Madame ROUSSEAU pour les CE2.

Durant l'été, trois salles de classes du primaire ont connu un grand rafraîchissement : sols, peintures et création de placards. Deux classes ont également été équipées de tableaux numériques ce qui permet maintenant que toutes les salles du primaire soient équipées au niveau informatique.

## Effectifs de 2011 à 2016

Maternelle	PS	MS	GS	Total maternelle	Primaire	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Total école
2011/2012	18	18	12	48		21	13	14	15	11	74	122
2012/2013	10	12	18	40		12	22	13	12	15	74	114
2013/2014	14	10	13	37		20	13	19	13	12	77	114
2014/2015	13	10	10	33		15	18	12	19	12	76	109
2015/2016	11	12	11	34		12	14	18	13	19	76	110

## Prévisions des effectifs (sur les 2 prochaines années)

Maternelle	PS	MS	GS	Total maternelle	Primaire	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Total école
2016/2017	11	11	12	34		11	12	14	18	13	68	102
2017/2018	10	11	12	33		12	11	12	14	18	67	100

## Garderies

La garderie municipale a lieu tous les jours de 7 h 30 à 8 h 30 ainsi que le mercredi de 11 h 30 à 12 h 30 pour un tarif unique de 1,40 €. Pour le mercredi un seul ticket permet l'accès à la garderie du matin et du midi. L'inscription n'est pas obligatoire contrairement à la garderie gratuite mise en place dans le cadre des TAP de 15 h 30 à 16 h 30. Sur ces temps de garderie les parents peuvent déposer ou récupérer les enfants à l'heure qu'ils souhaitent.

La garderie du soir, qui fonctionne de 16 h 30 à 18 h 30 les lundis, mardis, jeudis et les vendredis de 15 h 30 à 18 h 30 est un ALAE (Accueil de Loisirs Attaché à l'Ecole). L'inscription se fait le matin auprès des enseignants.

Trois tarifs en fonction du quotient familial sont mis en place : 1,35 € ; 1,40 € ; 1,45 €.

Les tickets de garderie sont en vente à la mairie.

## Ramassage scolaire

Les enfants qui souhaitent utiliser le transport scolaire doivent impérativement être inscrits à la mairie avant la rentrée des classes.

Cette année 16 enfants empruntent le ramassage, sur un seul circuit. Aucune inscription n'a été sollicitée sur le circuit de Boussac.

Le ramassage est effectué par la STAC avec un véhicule de 16 places. Un tarif forfaitaire est en place soit 32 € par trimestre pour le premier enfant, 22 € pour le deuxième et 12 € à partir du troisième enfant. Un responsable de l'enfant doit être présent à la montée et à la descente du car.

## Cantine

Comme l'an passé deux services sont mis en place. Ceci permet aux plus jeunes (CP et maternelle) d'être seuls dans le réfectoire pour commencer à manger de 11 h 30 à 12 h. Les plus grands débutent le repas à ce moment-là.

Les enfants s'inscrivent le matin auprès de leurs enseignants (mis à part les maternelles pour qui les inscriptions sont demandées à la semaine sur le cahier de correspondance.)

Le menu est disponible sur le site de la commune. Le prix facturé aux familles est de 2,50 €.

La moyenne des inscrits est de 65 enfants par repas (de 55 à 75 enfants... 93 pour le repas de Noël).

Depuis le début du mois de janvier, en raison du départ à la retraite de M<sup>me</sup> TOIRE nous avons fait le choix de travailler avec la boucherie du Cap Blanc ; M. Patrick DELORT sera notre nouveau fournisseur. Comme précédemment, il livrera le matin, en fonction des inscriptions, les quantités nécessaires à l'élaboration des repas.

## La vie scolaire (suite)

### Temps d'Activités Périscolaires

Pour la deuxième année, les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), sont organisés les lundis, mardis et jeudis de 15 h 30 à 16 h 30.

Ces activités sont gratuites pour tous les parents.

En moyenne, 80 enfants y participent chaque jour. Elles n'ont aucun caractère obligatoire et une garderie gratuite fonctionne en parallèle pour les enfants qui ne souhaitent pas participer à l'activité proposée à son groupe.

Ces activités sont organisées de vacances à vacances.

**L'inscription est obligatoire** : pour cela un tableau est donné aux familles trois semaines à l'avance.

Nos employés communaux Jeanine MOREAU, Yvette TOURLAN, Véronique BRUHAT et Romain SENEZERGUES ainsi qu'Elodie LAROUSSINIE, pour laquelle une convention a été signée avec le SIVU, où elle est employée, sont chargés de préparer les différents ateliers et de les animer. Afin d'avoir un panel d'activité plus large, cette année la municipalité finance, quatre intervenants extérieurs : Marie ONNO pour la gym-zumba-jeux sportifs-step, M<sup>me</sup> Sylvie LOUDIERES de l'atelier 13 intervenant sur du recyclage de carton, Monsieur Emmanuel BAS dit "Manou" magicien- chanteur, et Alicia LAPERTOT en danse.

Cette organisation est possible grâce à un investissement de bénévoles : anciens professeurs, personnes retraités, parents d'élèves, FC Jordanne, Racing Club de Saint-Simon, club de pétanque de Saint-Simon et administrés de la commune, tous ayant du temps à donner aux enfants de l'école.

Nous tenons à les remercier de nouveau pour leur investissement et en profitons pour faire appel à toutes les personnes susceptibles d'être intéressées pour mener une activité ou venir aider un encadrant. Nous tenons également à remercier la FAL du Cantal pour le prêt de matériel.



## Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Jordanne

### L'accueil de loisirs Intercommunal Vallée de la Jordanne

L'accueil de loisirs est géré par le Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Jordanne (SIVU), composé des 5 communes de la Vallée.

Cette structure est ouverte le mercredi à partir de 12 h en période scolaire et pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'été (excepté les 2 dernières semaines d'août) et les vacances d'automne.

L'accueil de loisir est à la fois un lieu de vacances, de jeux et d'éducation où sont proposées diverses activités sportives, culturelles, liées à l'environnement et de loisirs créatifs. La plupart des animations se déroulent dans l'enceinte du centre à St-Simon, cependant de nombreuses sorties sont proposées tout au long de l'année ; sorties ski de fond et raquette à neige, mini stage poney à l'école d'équitation et au centre





# Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Jordanne (suite)



multi pratiques de Lascelle, sorties cinéma et théâtre, participation à la semaine interculturelle à Aurillac. Les sorties estivales ont permis aux enfants de visiter entre autre le Jardin des Bêtes à Gages (12), de se baigner au parc aqualudique de Bétaille (46). Le centre se déplace également souvent dans son proche environnement , balades à Mandailles, dans les Gorges de St-Cirgues, découverte d'une multitude de sports à l'occasion du Cantal Tour au Lac des Graves, cet été le CPIE est également intervenu à Velzic autour des petites bêtes aquatiques.



Un séjour équestre à Bagnac a permis aux plus grands (10/14 ans) de partager quelques jours de vacances entre copains et de goûter à la vie collective dans un nouveau contexte pour certains.

## Contact :

04 71 47 14 03

06 72 89 00 89

sivomjordanne@orange.fr

## Relais petite enfance



### TEMPS D'ANIMATIONS

enfants/assistantes maternelles/parents en période scolaire uniquement

St-Simon : le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi ce chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30 au centre de loisirs

Velzic : le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi de chaque mois de 9 h à 11 h à la Médiathèque

Lascelles : le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30

Le relais petite enfance est un service gratuit permettant aux assistantes maternelles de se rencontrer, d'échanger et de s'informer quant à leur statut et leurs pratiques.

C'est aussi un service destiné aux enfants qui leur permet lors des séances d'animation, de vivre des temps de partage, de découverte et de socialisation. Sur ces temps, les enfants sont accompagnés de leur assistante maternelle ou d'un de leur parent.

Enfin, les parents employeurs peuvent s'adresser au relais quant aux démarches à effectuer pour l'emploi d'une assistante maternelle.

Si vous souhaitez participer aux séances d'animation avec votre enfants de moins de 3 ans , n'hésitez pas à contacter le relais pour plus de précisions.

Ces services sont mis en place par le SIVU en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Cantal et la Mutualité Sociale d'Auvergne.

## Contact :

06 72 89 00 89

Vente de  
**GRANULÉS BOIS**  
pour poêle et chaudière

**AUVERGNE**  
*Carburants*

04 71 48 44 00



## La CABA au service des habitants de Saint-Simon

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère au quotidien différents services. Voici un panorama des principales actions réalisées à Saint-Simon en 2015.

### Eau et assainissement

- Nettoyage des réservoirs de CTM le 7 janvier, Rouffiac le 19 janvier, La Bastide le 8 avril, Ardennes le 12 mai.
- 3 raccordements au réseau d'eau et 2 raccordements au réseau d'assainissement.
- 2 réparations avant compteur.
- 9 renouvellements de compteurs.
- 4 permis de construire avec un système d'assainissement non collectif (ANC).
- 2 dossiers de réhabilitation d'un système d'ANC défaillant.
- 3 contrôles d'installations neuves d'ANC.
- 4 consultations du SPANC dans le cadre de ventes immobilières.

#### Etudes / Travaux :

- Préparation du renforcement de l'adduction de la bâche de pompage du CTM et du maillage de distribution de l'usine Lallemand, programmés sur 2016.
- A Boussac, remplacement d'une conduite d'eau potable. Montant estimé : 58 000 € H.T.
- Au Chemin de Poutchou (partie basse), réhabilitation de la conduite d'eau potable. Montant estimé : 12 142 € H.T.
- A Saint-Jean-de-Dône, suite aux travaux d'aménagement de voirie par la Commune, travaux de réhabilitation et déplacement de conduite d'eau potable début 2016. Montant estimé : 20 000 € H.T.

#### Infos pratiques :

- Chaque abonné est responsable de la surveillance de son compteur d'eau et de sa protection contre le gel, des réparations à l'intérieur de son habitation et du contrôle de sa consommation.
- Pour toute question sur l'eau et l'assainissement, contactez la Régie de l'eau au 04 71 46 86 38, le SPANC au 04 71 46 87 38 ; en cas d'urgence pour l'Eau et l'assainissement, contactez le 04 71 46 48 60.

### Environnement

- Points d'Apport Volontaire pour la collecte des produits recyclables (emballages, journaux/magazines, verre) à Beillac, au centre commercial, à la citée Moussarie, à Saint-Jean-de-Dône, à Boussac (verre), à Lasvergne (verre), à Lestrade (verre), au terrain de rugby (verre).

#### Infos pratiques :

- L'accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) est gratuit pour les particuliers.

- La CABA propose une opération "compostage individuel" avec accompagnement et mise à disposition de 2 types de composteurs en bois.
- Une question sur le tri ? Consultez le site [www.caba.fr](http://www.caba.fr) ou la réglette du tri réalisée par la CABA.
- Plus d'infos : service Environnement, 04 71 46 86 30.

### Transports

- Liaison Saint-Simon - Aurillac par la ligne G (régulière ou en Transport A la Demande).
- **Nouveauté** : la ligne G fonctionnant pendant les vacances scolaires et les samedis devient une ligne régulière, avec seulement certains tronçons et certaines courses en Transport à la Demande.
- Plus d'infos : Stabus, 3 av. Gambetta à Aurillac, 04 71 48 53 00, [www.stabus.fr](http://www.stabus.fr)

### Urbanisme et Habitat

- 18 demandes d'Autorisation d'urbanisme et de Certificat d'urbanisme instruits par le service ADS depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015.
- 1 dossier enregistré dans le cadre du Programme d'Intérêt Général "Précarité énergétique, Autonomie, Handicap".

### Grands équipements

A l'échelle communautaire, l'une des actions majeures de la CABA est la réalisation et la gestion d'équipements structurants. Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Stades Jean-Alric et Marie-José Pérec, Prisme, Chaudron... : retrouvez-les tous sur le site [www.caba.fr](http://www.caba.fr).

## Compétences intercommunales

### Urbanisme : de nouvelles mutualisations au sein de la CABA

Le champ d'action intercommunal en matière d'Urbanisme évolue : la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) a créé en 2015 un nouveau service mutualisé pour instruire les autorisations du droit des sols (ADS), et lancera en 2016 l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Quant au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), les travaux se poursuivent et les projets avancent.

### Une instruction mutualisée pour le droit des sols

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, avec le service ADS, la CABA a pris en charge l'instruction des demandes d'autorisations du droit des sols sur 17 Communes de son territoire\*, pour lesquelles la Direction départementale des Territoires (DDT) n'était plus mise à disposition par l'Etat. La création de ce nouveau service commun per-

## CABA (suite)

met de mutualiser les coûts et les compétences, favorisant la sécurité juridique des actes.

Composé de 3 personnes, le service ADS instruit les demandes au titre de l'urbanisme (construction, extension, démolition) déposées en mairie par les particuliers, entreprises ou collectivités. 800 dossiers doivent ainsi être instruits chaque année.



**Pour les demandeurs, la démarche ne change pas : le dossier de demande doit toujours être déposé en Mairie. C'est elle qui le transmet à la CABA avec qui elle travaille via un logiciel partagé. Après étude, l'avis du service ADS est renvoyé à la Mairie : la signature des actes d'autorisation ou de refus des demandes reste en effet de la compétence du Maire. Pour toute question liée à l'instruction d'un dossier, des permanences sont mises en place à la CABA :**

- le mardi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,
- le jeudi, de 8 h 30 à 12 h.

Le service dispose également d'une ligne directe, 04 71 46 86 28, et d'une adresse mail : [serviceads@caba.fr](mailto:serviceads@caba.fr)

*\* Arpajon-sur-Cère, Ayrens, Crandelles, Giou-de-Mamou, Jussac, Lacapelle-Viescamp, Lascelles, Marmanhac, Naucelles, Reilhac, St-Paul-des-Landes, St-Simon, Sansac-de-Marmiesse, Velzic, Vézac, Yolet, Ytrac.*

### Un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Afin d'anticiper les évolutions législatives et de bénéficier d'un soutien financier de l'Etat, la CABA a également décidé à l'unanimité des 25 Maires et du Conseil communautaire d'opter pour une nouvelle compétence : l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Début 2016, un service de l'urbanisme va être constitué, qui aura en charge l'élaboration du PLUi puis sa mise en œuvre, ainsi que le suivi des documents d'urbanisme préexistants et des procédures d'évolution déjà engagées. **Ce suivi sera réalisé en étroite coordination avec les Communes concernées.** Les évolutions souhaitées seront respectées, dans la mesure où elles ne seraient pas contradictoires avec les objectifs intercommunaux et les contraintes législatives.

De même, pour l'élaboration du PLUi, **2 élus de chaque Commune seront associés au sein d'une formation**

**spécialisée de la commission Urbanisme, et feront partager au sein de cette instance leur connaissance fine de la situation de leur commune.** Pendant cette élaboration, les documents existants s'appliquent et les démarches sont inchangées pour les habitants.

### Le SCoT : une stratégie de développement pour toutes les communes

Autre démarche, sur un territoire plus large : l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale. Elle est réalisée à l'échelle des 6 Intercommunalités de l'arrondissement d'Aurillac\* au sein du Syndicat Mixte du SCoT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie présidé par Jacques Mézard, le Président de la CABA. Cette démarche vise à définir les grandes orientations de développement du territoire pour les 20 ans à venir, avec la volonté de répondre à l'enjeu de l'attractivité et d'assurer une croissance démographique sur toutes les communes.

Ces orientations et objectifs ont été construits tout au long de l'année 2015 au travers d'ateliers et de réunions de concertation auxquels ont participé les élus des 89 Communes mais aussi les "Personnes publiques associées" ou les habitants lors d'une réunion publique à Mours (d'autres réunions publiques seront programmées en 2016). Le Syndicat mixte a ainsi élaboré le Projet d'Aménagement et de Développement durables du SCoT, décliné en 4 axes : renforcer l'armature territoriale, développer l'attractivité économique, favoriser la qualité de l'accueil, préserver et valoriser la qualité du cadre de vie.

L'année 2016 sera consacrée à préciser les conditions de mise en œuvre de ce projet de territoire dans le document final du SCoT : le document d'orientation et d'objectifs. Chacun peut consulter les documents d'étape au siège du Syndicat mixte (siège de la CABA) et des Intercommunalités membres. Ils sont également disponibles en téléchargement sur le site Internet [www.scotbacc.fr](http://www.scotbacc.fr), sur lequel il est possible de suivre l'actualité du SCoT et poser toutes vos questions.

*\* les Communautés de Communes d'Entre Deux Lacs, Cère et Rance en Châtaigneraie, Pays de Mours, Pays de Montsalvy, Cère et Goul en Carladès, et la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac.*



Le samedi 5 décembre, nos aînés de 65 ans et plus ont été invités, par le CCAS, à partager un repas confectionné par M. MOLINA, restaurateur à JUSSAC.

Comme l'an passé, ils étaient une petite centaine à se retrouver pour partager ce moment de convivialité. La soirée s'est terminée sur un air d'accordéon grâce à la participation de Christian MOREAU et d'un ami à lui.



## CCAS (suite)



Les membres du CCAS ont également rendu visite et offert quelques gourmandises à 75 personnes âgées de plus de 80 ans vivant à leur domicile, ainsi qu'à des personnes malades ou vivant en maison de retraite ou en établissements spécialisés qui ne peuvent pas participer au repas de fin d'année.

Cette année, le CCAS a dû annuler l'organisation de la bourse aux jouets, initialement prévue en novembre, en raison du faible nombre d'exposants inscrits. Une nouvelle manifestation verra le jour lors du week-end de Pâques (jour et heure à définir) : l'organisation d'une chasse à l'œuf qui s'adressera aux plus jeunes de notre commune.

Le CCAS a également vocation à aider les personnes en situation de précarité sur la commune. En 2015 nous avons pu aider deux familles : don d'une remorque de bois, règlement d'une facture d'eau et aide pour les besoins alimentaires.

**Rappel** : le CCAS finance le CLIC = Centre Local d'Information et de Coordination.

C'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation à disposition des plus de 60 ans et de leur entourage.

Il a pour objectif de donner des informations et d'aider à la mise en place du maintien à domicile, de promouvoir et de coordonner les aides et services qui peuvent contribuer à améliorer les conditions de vie des plus de 60 ans. Ce service est gratuit.

Les membres du CLIC peuvent recevoir dans leurs locaux sur Aurillac mais aussi aux domiciles des demandeurs. N'hésitez pas à faire appel à ce service en cas de besoins.

### CLIC

6 rue Eloy Chapsal  
15000 AURILLAC  
04 71 62 88 95  
Accueil du public  
du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h 30 à 16 h 30

## Les amis de Boussac

### En 2015 quatre manifestations à BOUSSAC

Organisée pour la 1<sup>ère</sup> fois par l'association les Amis de Boussac, la manifestation "Les Florales" a eu lieu le 24 mai 2015 en bordure du ruisseau, au cours de ce bel après-midi de printemps. Ce fût une réussite !!!

La deuxième manifestation, le 7 juin 2015, fut le passage de la Transhumance à Boussac ; l'association a offert apéritif et café aux marcheurs qui ont pique-niqué près du ruisseau. Après une halte d'environ 2 heures, la transhumance a poursuivi sa route vers Saint-Simon.

La fête des voisins a été organisée le 13 juin à midi : elle fût l'occasion de rallumer le four du village ; la météo étant capricieuse, nous avons investi la grange de notre Jean-Louis, ce fût un moment agréable où toutes les générations du village étaient réunies.

Notre traditionnelle fête de BOUSSAC a eu lieu les 22 et 23 août 2015, avec une soirée barbecue FLUO animée par CEDRIC. Le dimanche, se sont succédés la messe paroissiale, l'apéritif offert par la Mairie, une paëlla et une animation des "Violons du Mamou".

L'association remercie la Municipalité, le Conseil départemental, Monsieur et Madame SERONIES, Monsieur DEGUIL ainsi que tous les membres actifs qui, chaque année, se mobilisent pour le bon fonctionnement des différentes manifestations.



## Les amis de l'Eglise de Saint-Jean-De-Dône

Pour 2016, la date de la fête patronale de Saint-Jean-De-Dône sera le dimanche 28 août.

## Association Communale de Chasse Agréée

Pour la saison 2015-2016, l'ACCA de Saint-Simon a délivré 56 cartes, soit 2 de mieux que l'an dernier.

Il a été lâché 14 couples de lièvres d'Europe centrale ainsi que 70 faisans et 50 perdreaux.

Il a été attribué 16 bracelets de chevreuils, soit 2 de moins que l'année précédente à la demande de la société de chasse, car depuis plusieurs saisons, on constate une baisse des effectifs. Deux chevreuils vont au repas du CCAS et un au quine de l'école.

A noter que la délégation Cantal-Haute Loire du Setter Anglais a organisé un TAN (Test d'Aptitudes Naturelles) le dimanche 9 août sur la commune.

L'ancien président de l'ACCA, M. Elie DELPONT a pris la présidence de l'AICA d'Aurillac.

## F.N.A.C.A. Anciens combattants

L'association des anciens combattants en Algérie, Tunisie et Maroc, forte de ses 23 membres combattants et 3 veuves, a maintenu son effectif en 2015.

La sortie promenade annuelle nous a conduits dans l'Aveyron à Laguiole : visite de la fromagerie "Jeune Montagne", déjeuner au "Relai de Laguiole" et visite de la Coutellerie Durand".

Les manifestations de l'année au Monument aux Morts :

- 19 mars pour la guerre d'Algérie
- 8 mai pour la Guerre de 1939-1945
- 11 novembre pour la guerre de 1914-1918

Après la messe à la mémoire de nos combattants morts à la guerre et la cérémonie au Monument, rendez-vous était pris au restaurant des Deux Ponts chez Laurent pour notre banquet traditionnel, honoré par la présence de la municipalité.

A tous et à toutes, meilleurs vœux pour 2016.

## Associations et clubs (suite)

### Comité des Fêtes de Saint-Simon

#### Renouvellement du bureau :

Président : Simon DENIS

Secrétaire : Véronique BRUHAT

Secrétaire adjoint : Sébastien VEYRIERES

Trésorier : Frédéric GARDES

Trésorier adjoint : Cédric BOYER

Membres : Stéphane BRUHAT, Cathy CUMINGE, Emilie DA SILVA, Alain LAYBRO, Philippe LE NOAN, Serge LE NOAN, Suzanne MAYENOBE, Christophe REYGNIER, Jeff RIBES, Geneviève FABRE, Michel LEMAÎTRE, Cédric BOYER, Manon ROUANNE.



#### Activités 2015 :

La transhumance : le comité des fêtes était présent à l'arrivée des moutons à Saint-Simon début juin ; ils ont fait étape à l'espace sportif du Pontail.



L'UTPMA (Ultra Trail du Puy Mary Aurillac) : manifestation sportive où le comité des fêtes et la municipalité assurent l'accueil des participants et la distribution des ravitaillements mis en place dès le matin et jusqu'à minuit. Saint-Simon est la dernière étape des différents parcours (randonnée de 25 km, trail du Puy Courny, marathon de la Jordanne, et l'ultra trail de 105 km). Cette année, il y avait un challenge entre les différents ravitaillements et St-Simon a remporté le trophée de la meilleure animation pour son village gaulois à égalité sur la plus haute marche avec nos amis de Velzic.

La randonnée semi-nocturne : en mai, le succès était à nouveau au rendez-vous pour cette randonnée de 11 km. Départ de la salle poly-

valente vers 19 h avec une arrivée échelonnée de 21 h à 23 h environ où un repas très apprécié attendait les nombreux participants.

Le marché de Noël : le 13 décembre, le marché de Noël s'est déroulé dès 8 h avec l'accueil d'une vingtaine d'exposants ; bijoux, livres, décorations de Noël, produits régionaux tels que tripoux, fromages de chèvre, miel, café, vins... ainsi que les associations locales comme l'APE (amicale des parents d'élèves), les ateliers de la Jordanne...

Succès constant pour la dégustation d'huîtres, les balades en calèche, la présence du Père Noël, la tombola et la buvette.

#### Projets 2016 :

Transhumance des moutons, UTPMA, randonnée semi-nocturne, marché de Noël et le retour du repas gaulois qui pourrait avoir lieu courant septembre, la date exacte reste à préciser.

### Gym Saint-Simon

Les cours ont repris depuis la mi-septembre, ils se déroulent à la salle polyvalente le lundi de 18 h 45 à 19 h 45 et le jeudi de 20 h à 21 h.

Notre monitrice diplômée, Marie ONNO, nous propose des cours variés avec échauffement, abdos, fessiers, renforcement musculaire, étirements, steps et avec, quelquefois, un moment de relaxation en fin de séance.

Nous sommes environ 25 adhérentes mais vous pouvez toujours nous rejoindre, même en cours d'année.

Pour tous renseignements : Geneviève FABRE, Présidente : 04.71.47.10.91 / Martine DEBLADIS, Trésorière : 04.71.47.13.22 / Christine PRADIER, Secrétaire : 09.54.38.07.80.



## Associations et clubs (suite)

### Comité des Fêtes de Beillac

Nous faisons nôtres les vœux de Jacques Brel et souhaitons à tous une belle année 2016.  
Merci à celles et ceux qui ont pu venir partager de bons moments lors du repas ou de la Fête.

*Le comité des fêtes*

*“ Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns.  
Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier.  
Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences,  
Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants.  
Je vous souhaite de respecter les différences des autres,  
parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir.  
Je vous souhaite de résister à l'entêtement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque,  
Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour,  
car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille.  
Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable.”*

*Les vœux de Jacques BREL, 1<sup>er</sup> janvier 1968 (Europe 1)*

### Las Calm d'En Douno

Le traditionnel repas champêtre de L'Amicale De Las Calms d'en Douno a eu lieu le 21 Juin 2015, à Saint-Jean de Dône. Dans une ambiance festive et détendue, les nombreux participants ont dégusté et apprécié le délicieux méchoui dont Jean-Pierre a surveillé la cuisson. Les convives ont savouré ce repas avec les merveilleuses tourtes de seigle, cuites au four de Saint-Jean de Dône, confectionnées par notre ami Jean-Claude.

Dans l'après-midi, afin de faciliter la digestion, un concours de pétanque était organisé. Tous les enfants présents ont eu droit à un petit goûter, offert par L'Amicale.

Afin de clôturer cette agréable journée, quelques personnes sont restées pour manger une soupe au fromage, dont seules les Dames du village possèdent la recette.

Pour remercier tous les bénévoles de l'association, Daniel nous a ouvert la porte de son buron, et le dimanche 30 août, nous avons partagé un repas, dans une ambiance amicale et festive, au son de l'accordéon de Fabienne.

Le succès de ces manifestations nous promet encore de bons moments à passer et de belles rencontres en perspective, dans notre village de Saint-Jean de Dône !



Nous avons eu l'honneur cette année de recevoir Clément MAURY et sa famille. Clément, originaire d'Aurillac, est le gardien de but de l'équipe professionnelle du Gazélec d'Ajaccio qui évolue en Ligue 1 dans le Championnat de France de Football. Pour l'occasion, Clément a bien voulu poser auprès des jeunes pousses de Jordanne FC du plateau de Dône. Nous remercions Clément pour sa gentillesse et son humilité et lui donnons rendez-vous le 19 juin pour notre prochaine fête.



## Associations et clubs (suite)

### Généralités mouvement

### Les aînés ruraux Club Jordanne Puy Mary



Le club maintient ses activités bien que le nombre d'adhérents diminue chaque année.

#### Activités 2015 :

8 janvier : tirage des rois à Saint-Simon.

12 février : carnaval à Saint-Simon.

25 mars : Assemblée Générale à Lascelles.

16 avril : sortie à Sénergues (visite d'un élevage d'autruche).

7 mai : journée à Villefranche de Rouergue et Najac.

4 juin : sortie au Mont Dore.

9 août : kermesse à Mandailles.

10 septembre : sortie à Brioude (Musée de la dentelle, Maison du saumon).

3 décembre : repas de fin d'année à Polminhac.

10 décembre : concours de belote à Saint-Simon.

Pendant les mois d'hiver : jeux à Saint-Simon.

Certaines personnes ont profité des voyages organisés par la fédération du Cantal : Madère - Pays Basque.

Les responsables du club (tous bénévoles) font appel aux nombreux retraités de la vallée de la Jordanne pour que, par solidarité, ils viennent augmenter le nombre d'adhérents. Renseignements auprès des responsables de Saint-Simon.

**Marcel Baldasso** : 04 71 47 11 56

**Marguerite Lavergne** : 04 71 47 11 76



## Amicale des Parents d'Elèves

Cette année, de nouveaux parents viennent à leur tour participer activement à l'organisation de nos différentes manifestations. Grâce à l'implication de tous, nous organiserons cette année :

- **Samedi 13 février** : concours de belote
- **Samedi 19 mars** : carnaval
- **Dimanche 29 mai** : vide grenier
- **Samedi 25 juin** : fête de l'école

Le quine a eu lieu le 28 novembre. Le bilan de cette manifestation est très positif.

Merci à la municipalité, aux sponsors, aux commerçants, artisans de la commune ou de l'extérieur, aux associations ainsi qu'aux parents, amis, bénévoles qui nous soutiennent.

L'investissement de tous permet à nos enfants de participer à de nombreuses activités tout au long de l'année scolaire. Il s'agit notamment de regroupements sportifs, de sorties pédagogiques, de spectacles, de sortie à la piscine ou au poney et bien sûr des voyages de fin d'année qui sont financés par l'APE.

D'ailleurs cette année deux classes découvertes sont organisées pour le primaire.

Merci aux instits pour leur investissement ainsi qu'à la municipalité pour son soutien exceptionnel.

Le bureau de l'Amicale vous souhaite à tous une excellente année 2016.

#### LE BUREAU

Le bureau de L'APE a été renouvelé cette année...

**Présidente** : Lydie Ribes

**Vice-présidents** : Jessica Jaulin, Sébastien Veyrières

**Secrétaire** : Mylène Verdier

**Secrétaire adjointe** : Céline Gaillard

**Trésorière** : Magali Valière

**Trésorière adjointe** : Isabelle Labro

Christophe Reygnier, Christelle Rancilhac, Bertrand Le Noan, Elizabeth Justin ont souhaité quitter le bureau car leurs enfants vont bientôt quitter l'école ou pour des raisons professionnelles. L'APE les remercie pour leur investissement pendant de nombreuses années.

## Associations et clubs (suite)

### Les ateliers de la Jordanne

En 2015, les Ateliers ont organisé trois expositions. L'Auberge de la Croix de Cheules nous a à nouveau aimablement accueillis en mai-juin.

En août s'est tenue notre traditionnelle exposition d'été, où les peintures et sculptures des membres de l'association ont côtoyé les œuvres abstraites de belle facture de notre invitée d'honneur qui,

cette année, était la peintre Valérie Gendre. A noter un changement en 2016 : l'exposition se tiendra début juillet

**Enfin, une nouveauté :** l'exposition à la mairie de Mandailles de nos œuvres pendant les mois de juillet, août et septembre derniers. Certains d'entre nous ont également exposé dans des commerces locaux ou participé à une Journée des Peintres dans la Rue en août. Cette manifestation à Mandailles sera reconduite en 2016, sous une forme sans doute un peu différente : à suivre dans la presse !

En septembre, nous avons retrouvé le chemin de la salle polyvalente pour notre atelier hebdomadaire (mercredi de 20 h à 22 h). L'association compte 12 membres, qui pratiquent la peinture ou la sculpture dans la bonne humeur et vous invitent à les rejoindre.

En décembre, participation au traditionnel marché de Noël.

Vous pouvez toujours découvrir notre travail sur le site de l'association (taper "les Ateliers de la Jordanne" sur un moteur de recherche).

**Le bureau :** Présidente : Claudine FORCE

Trésorière : Christiane GARDES

Secrétaire : Marie-Françoise BARRIER

Pour nous contacter, vous pouvez vous adresser à la mairie, au 04 71 48 49 75 (Claudine Force), au 04 71 62 97 45 (Christiane Gardes), au 04 71 47 13 74 (Marie-Françoise Barrier).

**Les Ateliers de la Jordanne vous adressent leurs meilleurs vœux artistiques pour 2016**



### Amicale de Pétanque de Saint-Simon

Le nombre des licenciés est en hausse par rapport à 2014. Le club compte 39 adhérents dont 8 féminines et 4 jeunes.

Presque tous les championnats départementaux ont vu une participation de Saint-Simon.

**On peut noter ici quelques résultats :**

En tête à tête masculin, le Président David BADUEL s'est incliné en 16<sup>e</sup> de finale, Philippe CIVIALE, après avoir passé haut la main les qualificatifs secteur, s'est bien défendu lors de la journée des finales.



En tête à tête féminin, Gaëlle VIGNE a fait un beau parcours jusqu'en 8<sup>e</sup> de finale, et Mathilde FELGINES a perdu après avoir gagné en poule.

En doublettes féminin, Gaëlle VIGNE et Christiane MONS sortent de poule et perdent ensuite.

En doublettes mixtes, Josiane (BOISSIERE) MOLES et Francis GIBIAT se qualifient pour les parties finales à MONT-SALVY et perdent en poules.

En championnat de Ligue Auvergne, la triplette féminine, amenée par Gaëlle VIGNE, s'incline à la partie qualificative pour aller aux parties finales à PONT-DU-CHATEAU (63).

En championnats par équipes de clubs, où Saint-Simon s'engage chaque année en masculin comme en féminin, l'équipe de 1<sup>ère</sup> division (Honneur) se maintient. En seconde division (Promotion), l'équipe se qualifie pour la finale. Elle échoue au pied de la première place contre la Haute-Auvergne. Mais elle ramène quand même le titre de vice-champion du Cantal.

Les jeunes font partie au maximum de tous les engagements. Ils sont notre avenir, il ne faut pas les décevoir.

L'équipe féminine participe sans réels résultats mais avec enthousiasme malgré tout.

Nous remercions Laurent RAOUX à l'Auberge des Deux Ponts qui accueille notre siège. Il a répondu présent à chaque sollicitation.

**Les concours internes :** ils donnent une toute petite satisfaction. Les joueurs les plus fidèles, licenciés et non licenciés, ont été présents. Le réaménagement des terrains et le nouvel éclairage donneront, nous l'espérons très fort, un élan plus motivé avec un possible projet d'organiser en 2017 des qualificatifs secteur pour un championnat départemental.

Nous continuerons à encourager les joueurs lors des différents championnats. Nous demanderons une plus importante implication aux licenciés pour les différents événements. Nous souhaitons que 2016 soit une belle année pleine de joie et de résultats, qu'elle commence mieux que 2015 a fini. Nous essaierons avec toutes les bonnes volontés de garder un club familial et chaleureux plein d'espoir pour remobiliser les troupes.

## Associations et clubs (suite)

### Racing Club Saint-Simon

#### ANNEE FASTE POUR LES RUGBYMEN

Le cru 2015 aura été un bon millésime pour les rugbymen de la vallée de la Jordanne qui ont obtenu un nouveau titre de champion du Limousin. Avec une qualification pour la finale territoriale arrachée lors de la dernière journée de championnat, les "blacks" se présentaient à Brive en position d'outsider. Pourtant au terme d'une finale de toute beauté et devant plus de 6 000 spectateurs les Cantalous ont réussi l'exploit de battre le grandissime favori le RC Uzerche. Ce nouveau bouclier conquis de haute lutte fait honneur au rugby Cantalien et met en avant la commune de Saint-Simon.

En phase finale du championnat de France l'aventure s'est arrêtée prématurément avec une défaite 16 à 10 contre l'équipe lot et garonnaise de Villefranche du Queyran.



*Le groupe seniors champions du limousin à Brive.*

#### EMULATION

Le Racing Club Saint-Simon ce n'est pas seulement la vitrine avec l'équipe fanion, mais ce sont 260 licenciés qui portent haut les couleurs du club. 70 seniors disputent le championnat honneur Limousin, 15 juniors sont rassemblés avec l'entente Arpajon – St-Simon – Mours et participent au championnat Phliponeau. 25 Cadets sont engagés dans un championnat qui comprend des clubs de la Corrèze, du Lot, de la Haute Vienne et de la Dordogne. 22 féminines jouent en championnat de promotion fédérale du secteur sud-ouest et la pépinière de l'école de rugby compte 88 licenciés avec une équipe complète dans chaque catégorie. Il faut rajouter les 40 dirigeants et éducateurs qui œuvrent sans compter pour la bonne marche du club.

#### ANIMATION

En plus des diverses joutes disputées au stade du Pontail, 2 manifestations majeures le "trail'tout" de la Jordanne (28 août 2016) et le tournoi des "ptits Blacks" (4 juin 2016) connaissent maintenant un bel engouement et demeurent 2 temps forts dans le calendrier. L'amicale des joueurs de la Vallée est toujours aussi dynamique et après un séjour culturel en Croatie la saison dernière c'est la finale du top 14 à Barcelone qui est au programme cette année.

L'ensemble du Racing club Saint Simon tient à remercier ses partenaires et sponsors pour leur soutien efficace, ainsi que ses fidèles supporters et nombreux bénévoles, et vous présente ses meilleurs voeux pour la nouvelle année.



*L'équipe féminine du RC St-Simon.*



*Les "ptits Blacks" préparent la relève.*

## Associations et clubs (suite)

### Le Jordanne FC

#### UN CLUB QUI MISE SUR SES "RACINES"



Depuis de très nombreuses années, le club du Jordanne FC mise sur la formation de ses jeunes. Avec près de 80 licenciés, cette section jeunes, animée par Nicolas Montimart, continue son évolution et sa progression tout en privilégiant un état d'esprit "famille" où parents et enfants se trouvent bien.

La qualité des éducateurs, essentiellement des anciens joueurs qui transmettent leur passion du ballon rond est au cœur de ce projet.

Afin de permettre aux enfants de pouvoir pratiquer de manière durable leur passion au sein du club, Jordanne FC a décidé de créer une entente avec le club de Belbex en U13, U15 et U18. Les matchs se font en alternance entre Belbex, St-Simon et Velzic, les enfants restant licenciés dans leur club d'origine.

Côté séniors, le club a souhaité confier les clés du sportif à des "tôliers" du Jordanne FC. Alexandre Troupenat et Victor Dasilva, fidèles parmi les fidèles du club depuis de très nombreuses années après avoir œuvré auprès des jeunes ont accepté de relever le challenge proposé par le Président Gilles Fabre. Le bureau du club est composé de Pierrot Baduel (vice-président), Momon Fabre (président d'honneur), Jean-François Fraysse (trésorier) et une dizaine de membres.

Après une saison passée difficile, le club a fixé un cap, celui de retrouver du plaisir sur et en dehors du terrain. De nombreux joueurs formés au club composent les équipes séniors, et plusieurs joueurs ont intégré le club cette année avec environ 45 licenciés.

Le club dispose d'installations de 1<sup>er</sup> plan avec 2 excellents terrains dont un permettant d'évoluer en nocturne et un terrain d'entraînement.

Les mairies de Saint-Simon et Velzic ainsi que le Conseil départemental apportent une aide précieuse et indispensable au Jordanne FC.

Un grand merci également à l'ensemble de nos partenaires privés, nos supporters, nos joueurs et nos dirigeants.

**Le football est un sport collectif et c'est l'ensemble de ces maillons qui forment une équipe et plus généralement le club du Jordanne FC.**

Merci à tous.

Infos : facebook jordanne FC

## Naissances (à Aurillac)

---

SERY Aaron, François, Jean - 21 mars  
POUDEROUX Charlie, Lucile, Pauline - 22 avril  
SÉRONIE Johan - 25 avril  
FAGEOL POUDEROUX Sacha, Paul - 26 avril  
BAC SABUT Marine, Marguerite - 30 mai  
SALESSES Axelle, Roxane - 12 juin  
BOUGUEREAU Augustin, Henri, Armand - 8 juillet  
LEYRIT Louise - 23 juillet  
BOYER Martial, Rémi - 13 août  
PAROUTY Éléa, Clémentine - 29 août  
PERTUS Adèle, Élise, Léna - 31 août  
LOCHE Gabin - 21 septembre  
BORDES Basile, Arsène - 30 novembre

## Mariages

---

BONNET Christophe, Léon  
PRAT Sylvie, Marie-Laure - 27 juin  
MAYER Cédric Philippe  
TEULADE Audrey Marie Florence - 15 août  
MONS Antoine Henri Marie  
DELAFOULHOUZE Laure - 17 juillet  
SEIX Ludovic  
GIBERT Delphine - 11 juillet  
SICARI Jérémie, Patrick, Marc  
BERTRAND Vanessa - 27 juin

## Décès

---

APCHER Gilbert  
Salesse - 4 août  
BONNAVES Emile  
Le Bourg - 21 janvier  
BRIAL épouse VIDALINC Simone  
Salesse - 17 mai  
CHARBONNEL Pierre  
Boussac - 10 septembre  
DALBAC Narcisse  
Le Bourg - 1<sup>er</sup> mars  
LAFON Claude  
Le Bourg - 14 mai  
VIGUES Victor  
Le Bourg - 4 janvier

## Baptêmes civils

---

ROUME Louisa  
Rue des Terres Blanches - 28 mars  
DAVID Mia, Jeanne, Elise  
Oyez - 2 mai

## Nouveaux habitants

---

Christophe BROSSEAU et Sandrine FONTAINE  
Rue de l'Adret  
Steve POTTIER  
Route du Puy Mary  
Amandine HOFFELIN  
Place de la Pradelle  
Christophe TRIN  
Place de l'Eglise  
Nathalie BORNE et Luc PARMENTIER  
Chemin de Cantalune à Boussac  
Antoine MONS et Laure DELAFOULHOUZE  
Chemin du Tour du Village à Rouffiac  
Laurent GAILLARD et Anne-Laure CORNUT  
Rue du Vieux Pont  
Laurent LAVERGNE et Nina TEILHOL  
Oyez  
Xavier et Corinne GUIGO  
Promenade de la Commanderie  
à Saint-Jean-De-Dône  
Estelle DOS RAMOS  
Place de l'Eglise  
Antoine et Nicole MAGNE  
Chemin du Coustillou à Beillac  
Régis BEZY  
Route du Puy Mary  
Alexandre et Laetitia PRAT  
Route du Puy Mary  
Luc WAY et M<sup>lle</sup> AURIERE  
Rue des Terres Blanches  
Sophie LONGUET et Baptiste BOUGUEREAU  
Route des Volcans Beillac  
Elodie BADUEL et Jean-François SÉRONIES  
Chemin de la Laubie à Beillac  
Dominique et Xavier BERTHELEMY  
Chemin de la Jordanne à Beillac  
Aurélié BRANDON  
Chemin de la Jordanne à Beillac

## Horaires de la mairie :

- Lundi : de 13 h à 17 h
- Mardi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
  - Mercredi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
  - Jeudi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
  - Vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h
  - Samedi : de 9 h à 12 h

## Permanence du Maire et des Adjointes

Chaque samedi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous

## Ramassage des ordures ménagères

Une collecte par semaine chaque mardi  
2 collectes par semaine, durant les mois de juillet et août

## Ramassage des objets encombrants

Seront ramassés **uniquement** les ferrailles, objets métalliques,  
vieux appareils ménagers.

**Tout dépôt non conforme ne sera pas ramassé.**

**Merci de s'inscrire en mairie au plus tard la veille du ramassage**

**Dates à retenir pour l'année 2016 :**

mardi 5 avril - mardi 4 octobre

## DECHETS VERTS

En raison de la réglementation, seules les déchetteries de l'Yser et des Quatre Chemins  
sont habilitées à recevoir les déchets verts.

## DÉCHETTERIES

Horaires d'ouverture :

Déchetterie de l'Yser (Aurillac) : du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h 30

Déchetterie des "4 Chemins" (Naucelles) : du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h 30

## RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes (filles et garçons) domiciliés à SAINT-SIMON et ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie dans le mois qui suit leur 16<sup>e</sup> anniversaire. Ils doivent se présenter munis du livret de famille des parents. Une attestation de recensement leur sera délivrée : ce document leur sera demandé pour les inscriptions aux examens, concours ou permis de conduire.

## INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Il est rappelé que les personnes nouvellement domiciliées sur la commune ou celles qui auront atteint l'âge électoral au 28 février 2017 peuvent se faire inscrire sur la liste électorale jusqu'au 31 décembre 2016 sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

## Coordonnées de la mairie

Mairie de SAINT-SIMON - 6 place de l'Eglise - 15130 SAINT-SIMON - mairiestsimon@wanadoo.fr

Tél : 04 71 47 10 10 - Fax : 04 71 47 14 21

Site Internet : [www.saintsimon15.fr](http://www.saintsimon15.fr)

Ecole primaire : 04 71 47 12 28 - Ecole maternelle : 04 71 47 11 70 - Cantine : 04 71 47 14 32

## Numéros utiles

Communauté d'Agglomération : 04 71 46 86 30

Service de l'eau : 04 71 46 48 50 - Urgence eau : 04 71 46 48 60

Permanence Assainissement non collectif : 04 71 46 86 31

Centre de Loisirs SIVOM : 04 71 47 14 03

euril **COSTES Jean-Michel**

## SERRURERIE

Fermeture de bâtiment

## AUTOMATISME

Porte sectionnelle

Portail

Volet roulant



Lasplagnes - 15250 Reilhac

Tél./Fax **04 71 47 22 77**

# Dominique LAIR

## Menuiserie Décoration

15130 ARPAJON/CERE

Tél. **04 71 63 53 96**



## AGE MEDIA

L'informatique pour tous

Matériels - Logiciels - Réseaux  
SAV - Réparation - Services - Conseils

*Younis Al Shobaki*

1 RUE DU MONASTÈRE  
15000 AURILLAC

Tél. **04 71 43 10 00 - 09 81 31 10 00**  
agemedia2@gmail.com

SARL **DJILALI**

COUVERTURE ■ ZINGUERIE ■ BARDAGE



Artisans couvreurs depuis 1982

*Savoir-faire artisanal & service professionnel*

NEUF  
RÉNOVATION  
ENTRETIEN  
VÉLUX



LAUZE  
ARDOISE  
ZINC  
TERRE CUITE

www.djilali.fr

33, chemin de Berthou - 15000 AURILLAC  
04 71 48 89 85 © 06 07 30 71 48



SARL  
Pierre  
LAROUSSINIE



ELECTRICITÉ GÉNÉRALE  
INSTALLATIONS RÉPARATIONS DÉPANNAGES  
ELECTRO-MÉNAGER

## Lum'elec

lumelec.sarllaroussinie@orange.fr

3, rue Georges Brassens

15000 Aurillac

Tél. **04 71 63 64 22**

Fax : **04 71 62 63 01**

Place de l'an 2000

15220 St-Mamet La Salvetat

Tél. : 04 71 49 32 97

Fax : 04 71 62 63 01

Z.A. Les Camps

15130 Lafeuillade-en-Vézère

Tél. : 04 71 62 65 22

Fax : 04 71 62 63 01

VENTE NEUF ET OCCASION  
RÉPARATION TOUTES MARQUES

## GARAGE

Raymond **DELRIEU**



DÉPANNAGE 24 h sur 24

ST-CIRGUES DE JORDANNE

**04 71 47 92 82**



## SA-TPA

Société Anonyme de Travaux Publics et Agricoles

Terrassement, canalisation,  
assainissement,  
clôture, fosse à lisier,  
travaux forestiers, transport...

Tél. **04 71 47 35 25**

Fax **04 71 47 28 12**

Port. N. Fayon **06 07 23 50 71**

Mail : [cadac.tpa@wanadoo.fr](mailto:cadac.tpa@wanadoo.fr)

7, rue de Las Plagnes

15250 REILHAC



Toujours là pour moi.

ASSURANCES

SERVICES  
BANCAIRES

ÉPARGNE

www.groupama.fr

Pompes Funèbres  
**CASSAGNE**



Marcolès

04 71 64 72 16

*Le Sully dans sa parure automnale*

